

ALERTE CFDT : Fin du déclaratif automatique un véritable bouleversement pour les salariés !

Depuis avril 2025, la déclaration manuelle des ventes Fixe et Internet ProPME a été supprimée pour tous les vendeurs A2P. Désormais, les ventes enregistrées via SOFT sont automatiquement valorisées à partir des données de commande. L'entreprise présente cette évolution comme un progrès : traçabilité via CPro, nouveaux formulaires, enrichissement de RAWEB, grilles de valorisation, FAQ, etc.

Mais sur le terrain, le constat est bien différent :

- Saisies multiples pour contrôler les écarts.
- Charge de travail plus lourde, stress en hausse.
- Vérifications manuelles imposées.
- Flou sur la valorisation des ventes.
- Impact direct sur la rémunération.
- Montée des risques psychosociaux (perte de sens, surcharge, pression).

RAWEB est censé offrir une vision claire et transparente des ventes et anomalies. En réalité, il est souvent perçu comme un outil de contrôle supplémentaire, mal compris et mal utilisé. À quoi bon RAWEB si les vendeurs doivent eux-mêmes détecter les erreurs et suivre les régularisations ? Cette situation est-elle provisoire ou va-t-elle durer ?

Les chiffres de l'entreprise n'ont rien de rassurant :

200 signalements sur 20 200 actes, dont 123 liés à des erreurs nécessitant des régularisations manuelles.
65 erreurs dues à l'absence ou mauvaise transmission du CUID, malgré les nouveaux formulaires.
Des ventes non valorisées, des bugs de bonus, des commandes passées hors SOFT ou via des circuits non tracés (Oméga, RAC...).

De nombreux correctifs sont encore nécessaires, preuve que le système est loin d'être opérationnel.

Pour la **CFDT**, ce n'est pas aux vendeurs de pallier les lacunes d'un système automatisé ! L'entreprise doit assurer une valorisation fiable, simple, équitable et accessible à tous.

La **CFDT** revendique :

- Une valorisation transparente sans surcharge de contrôle pour les conseillers.
- Une vraie simplification, pas un transfert de charge déguisé.
- Une communication claire sur RAWEB, son rôle et son intégration.
- Des pratiques harmonisées à l'échelle nationale pour une équité de traitement.

La **CFDT** reste mobilisée, à vos côtés, pour défendre votre métier, votre rémunération et votre santé au travail..



Cfdt:

ORANGE
GRAND OUEST

Flex ou Dynamique chez Orange : quelles réalités sur le terrain ?

Chez Orange, le mode de travail évolue selon deux concepts : le Flex (liberté de choisir son lieu de travail) et le Dynamique (organisation par projet ou domaine métier).

Ces approches visent plus d'autonomie et de flexibilité, mais en pratique, elles entraînent aussi des conséquences que la **CFDT** dénonce et contre lesquelles elle se mobilise.

Le modèle Flex :

Davantage d'autonomie, des locaux modernisés, une souplesse sur le lieu de travail.
Mais à quel coût ?

- Un manque de repères : l'absence de bureau attitré crée une instabilité et impose un nomadisme.
- Du stress et du temps perdu chaque jour pour trouver une place.
- Un affaiblissement des relations sociales : difficile de nouer des liens durables sans collègues fixes.

Les principes portés par la **CFDT** : défendre un ancrage stable, une bonne qualité de vie au travail, et préserver les relations humaines, toutes indispensables à l'épanouissement professionnel.

Le modèle Dynamique :

Encourage la collaboration, stimule l'innovation, favorise l'agilité.
Mais attention aux dérives :

- Une mobilité imposée : des déménagements à répétition perturbent l'organisation des salarié-es.
- Des espaces souvent bruyants et peu propices au travail de fond.
- Une perte de repères managériaux : sans animation claire, les équipes peuvent se sentir isolées.

Les revendications **CFDT** : Des environnements adaptés à chaque mission, Des repères clairs et partagés, Un encadrement bienveillant et présent, Une organisation co-construite avec les salarié-es, et non imposée.

Ce que fait la **CFDT** :

- Elle relaie la voix des salarié-es dans les instances.
- Elle réclame des engagements concrets : stabilité, respect des rythmes de chacun, préservation des temps de concentration.
- Elle milite pour une organisation du travail humaine, choisie, et non subie.

La **CFDT** reste mobilisée à vos côtés pour garantir un travail digne, de qualité, et respectueux de chacun

